

ENSEMBLE POUR LE SERVICE PUBLIC D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Nos valeurs pour l'Université de Nantes

- Pour le respect de la tradition humaniste de l'université et des libertés académiques
- Pour le maintien d'un équilibre entre sciences fondamentales et sciences appliquées
- Pour la démocratie dans le fonctionnement à tous les niveaux de l'université
- Pour développer des formations de qualité avec des personnels statutaires
- Pour un maintien du cadre national des diplômes et des statuts
- Contre la précarité des personnels
- Pour le développement d'un engagement récurrent de l'Etat pour l'enseignement et la recherche
- Contre l'augmentation des droits d'inscription

Un projet ambitieux et solidaire pour l'Université

Développer l'**enseignement**, en favorisant les liens formation initiale - continue, formation académique – professionnelle – formation des maîtres, la lutte contre l'échec en 1er cycle, et l'évolution des filières. Libérer n'est pas libéraliser : il faut se libérer du carcan des habilitations ministérielles arbitraires, mais conserver le cadre national des diplômes pour éviter les concurrences entre établissements.

Développer le service public de **recherche** en affirmant le double objectif de maintien à long terme d'un potentiel de veille et d'investigation dans tous les champs disciplinaires, et de soutien renforcé à des équipes selon la politique scientifique définie par les conseils. Gerer les Unités Mixtes de Recherche avec les EPST (Cnrs, Inserm...) qui doivent être préservés. Garantir le statut de chercheur fonctionnaire à temps plein et réduire le service statutaire des enseignants-chercheurs pour leur permettre de faire de la recherche.

Développer et reconnaître les qualifications de tous les **personnels** par une politique de formation volontaire, et par des procédures transparentes de promotion et d'attribution de primes, qui prennent en compte l'ensemble des activités dans le respect des statuts nationaux.

Une équipe engagée

Le vote de la Loi sur la Responsabilité des Universités en août 2007 et sa traduction dans les statuts de l'Université de Nantes en janvier 2008 crée un contexte incertain pour le maintien du service public que nous défendons pour l'Université. Sous couvert de modernité et d'autonomie, cette loi bouleverse radicalement les institutions et entérine le désengagement de l'Etat. Cette loi devrait être abrogée. Dans l'immédiat, il importe de faire en sorte que ses dispositions nocives ne s'appliquent pas.

La réduction du nombre des membres du conseil d'administration à 30 traduit la remise en cause du cadre démocratique d'administration de l'établissement par les membres de la communauté universitaire. L'étendue des compétences attribuées au Président en particulier sur les recrutements et la gestion du personnel menace la collégialité des décisions et la pluralité des intérêts pris en compte dans l'exercice des responsabilités collectives.

Nous proposons de former une équipe d'élu-e-s aux 3 conseils représentant toutes les catégories de personnel enseignant, technicien, administratif, chercheur, ouvrier, ingénieur et participant ensemble à l'administration de l'Université. Nous nous engageons à exercer une vigilance permanente, à exiger un fonctionnement démocratique et transparent des instances et à être une force de proposition pour le développement du service public.

Listes soutenues par : CGT, FSU, CGT FO, CFDT